

Conférence des gens de métier du SCFP-Ontario, Niagara Falls (Ontario), 24 novembre 2016

MOTION RELATIVE À L'ANNEXE 17 / PROJET DE LOI 70

Attendu que la proposition d'annexe 17 du projet de loi 70, *Loi visant à mettre en œuvre les mesures budgétaires et à édicter et à modifier diverses lois*, nuira, si elle est adoptée, à l'intégrité des métiers spécialisés en Ontario et affaiblira la capacité de l'Ordre des métiers de réglementer et de soutenir les métiers et d'appliquer les règles qui protègent les métiers.

Attendu que l'annexe 17 créera de nouvelles options juridiques permettant aux employeurs d'assigner des tâches qui doivent être effectuées par des personnes de métier accréditées à des personnes non formées et non accréditées, et attendu que cela affaiblit non seulement l'intégrité des métiers mais met la vie des gens en danger en leur demandant d'effectuer des tâches pour lesquelles ils ne sont pas formés ni accrédités, et met possiblement la vie de la population en général en danger également.

Attendu que l'annexe 17 autoriserait la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO) d'infirmer les efforts d'exécution de l'Ordre des métiers de l'Ontario et liguerait les deux organismes l'un contre l'autre.

Attendu que l'annexe 17 du projet de loi 70 nuira à l'intégrité des apprentissages en Ontario.

Qu'il soit résolu que les délégués à la Conférence des gens de métier de 2016 du SCFP-Ontario, réunis à Niagara Falls le 24 novembre 2016 et représentant des gens de métier de toutes les régions de l'Ontario ayant une accréditation obligatoire ou facultative, demandent à l'unanimité au gouvernement de l'Ontario, à la première ministre Kathleen Wynne, au ministre des Finances Charles Sousa, au ministre du Travail Kevin Flynn et au ministre de la Sécurité publique David Oraziotti d'abandonner l'annexe 17 du projet de loi 70 avant que cette loi passe en troisième et dernière lecture à l'Assemblée législative provinciale.